

# Chronique de la faculté des lettres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Études de Lettres**

Band (Jahr): **11 (1936-1937)**

Heft 31

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

---

Sur proposition de la Faculté, l'Université a décerné en mars 1937 les diplômes et certificats suivants :

*Licence ès lettres (diplôme d'Etat)* : M. Georges-André Chevallaz (français, latin, grec, histoire), Mlle Suzanne Cornaz (français, allemand, histoire, philosophie), M. André Desponds (français, latin, grec, philosophie), Mlle Corinne Hort (français, allemand, histoire, philosophie), M. Frédéric Pavarino (français, latin, grec, histoire).

*Licence ès lettres (diplôme d'Université)* : Mlle Katharine Scheinfuss (français, allemand, histoire, philosophie).

*Certificat d'études françaises* : Mlles Margarethe Cohne, Venus Dipson (mention *bien*), Dorothée Grockenberger (*bien*), Ruth Liedemann (*bien*), Hilde Pichler.

\* \* \*

M. Philip Butler, licencié ès lettres, a été jugé digne d'un prix de Faculté et a été proclamé *lauréat de l'Université de Lausanne*, pour une étude approfondie et originale des personnages de l'Iliade en fonction de leur expérience religieuse.

M. Adrien Bonjour, licencié ès lettres, a obtenu un prix Whitehouse pour une étude sur les relations entre Strasbourg et la Confédération suisse de 1536 à 1544, d'après les deuxième et troisième volumes de la *Politische Korrespondenz der Stadt Strassburg zur Zeit der Reformation*.

M. Charles Roth, licencié ès lettres, a obtenu le prix Davel pour une étude sur l'administration bernoise du Pays de Vaud de 1554 à 1561 d'après le 1<sup>er</sup> volume des *Décrets romands* (Archives cantonales vaudoises).

\* \* \*

C'est il y a vingt-cinq ans, le 10 mai 1912, que M. le professeur F. Olivier faisait à notre Faculté sa leçon inaugurale sur *La dignité des études latines*. Ses collègues de la Faculté et de la Commission universitaire n'ont pas voulu laisser passer cet anniversaire sans lui témoigner les sentiments de respect et d'affection qu'ils lui portent, et sans le remercier de tout ce qu'au cours de ce quart de siècle il a fait pour la Faculté, et pour l'Université dont il est le Chancelier depuis 1919.

Ils lui ont exprimé ces sentiments et cette reconnaissance le mercredi 5 mai, à l'occasion d'un modeste dîner, à l'issue duquel ils ont eu le plaisir de lui remettre son portrait. Oeuvre du peintre P. Perrelet, ce portrait prendra sa place un jour à la salle du Sénat.

La croix d'officier de la Légion d'honneur a été conférée à M. le professeur Arnold Reymond, sur proposition de ses amis français, appuyée par le comité de philosophie de la Sorbonne et la section de philosophie de l'Institut. Cette distinction est ainsi une preuve de la haute estime en laquelle M. Reymond est tenu par l'école philosophique française contemporaine.

M. le professeur A. Bonnard a été délégué par l'Université aux fêtes du premier centenaire de l'Université d'Athènes en avril 1937.

\* \* \*

M. le professeur G. Bonnard a été déchargé, dès le semestre d'hiver passé, du cours de phonétique française qu'il donnait depuis 1929.

M. Luc Monnier, docteur ès lettres, professeur à l'École secondaire de Genève, nommé privat-docent en été 1936, a fait sa leçon inaugurale ce jeudi 5 novembre 1936. Nous avons le plaisir de la publier en tête de le numéro du *Bulletin*.

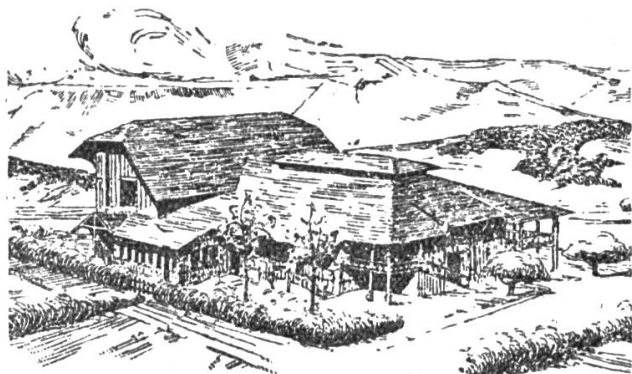
M. R. Rapin, ayant obtenu un congé d'un an pour cause de santé, a été remplacé dans son enseignement à l'École de français moderne, au cours du semestre d'hiver 1936-37, par Mlle J. Ernst, licenciée ès lettres, pour les classes de traduction, et par Mlle J. Maillard et MM. Monnier, professeurs à l'École supérieure et au gymnase de la ville de Lausanne, pour les classes pratiques de prononciation. Au cours du présent semestre, il est remplacé par M. P. Jaccard, docteur ès lettres, et P. Bonard, professeur au collège scientifique, pour les classes de traduction, et par Mlles J. Maillard et M. Folly, et M. M. Monnier, pour les classes de prononciation.

M. P. Gilliard est remplacé, au cours de ce semestre, dans six heures de son enseignement de la grammaire française à la dite école, par M. P. Beausire, licencié ès lettres.

\* \* \*

A l'occasion des fêtes du quatrième centenaire de l'Université, la Faculté publiera un *Recueil de travaux* de ses professeurs, en un beau volume grand in-8° d'environ 230 pages. Elle l'offre en souscription à tous ses licenciés et docteurs au prix de 3 fr. 50, frais d'envoi contre remboursement compris. Les personnes qui, ayant droit à ce prix de faveur, n'auraient pas reçu de bulletin de souscription, peuvent le réclamer auprès du doyen.

THEATRE DU JORAT



Dès le 29 mai, à 14 h. 30  
SAMEDIS ET DIMANCHES

## **La Servante d'Evolène**

de René MORAX, musique de G. DORET

**LA CHANSON VALAISANNE**

## **VULLIEMIN & CLERC**

4, AVENUE JEAN-JACQUES MERCIER

**RELIURES  
ARTISTIQUES  
ET ORDINAIRES**

POUR UN IMPRIMÉ SOIGNÉ

**UNE BONNE ADRESSE :**

**IMPRIMERIE CENTRALE**

RUE DE GENÈVE, 7 — TÉL. 25.904

LAUSANNE



## **Atelier de reliure**

---

**Installation moderne. Exécution  
rapide de tous travaux d'édition**

# **MAYER & SOUTTER**

**Place Chauderon, 26. Tél. 29.451**

**LAUSANNE**

Maison fondée en 1885

**RELIURES SIMPLES ET  
DE LUXE — REGISTRES  
SOIGNÉS**

**Atelier spécial pour la brochure  
Dorure à la presse et à la main**





20 37  
1.50

### **Comité**

*Président*: M. G. Bonnard, Faux-Blanc, Pully. Tél. 26.473  
Compte de chèques II. 2516.

*Caissier*: M. A. Bocherens, Villa Marguerite, chemin de  
Rolliez, Vevey. Compte de chèques II. 444.

*Secrétaire*: M. P. Ansermoz, villa Cornélia, av. Cécil,  
Lausanne.

*Conférences de mise au point et colloques*: M. E. Recordon,  
Clos Daisy, Corseaux s. Vevey. Tél. 52.839.

*Conférences publiques et universitaires*: M<sup>lle</sup> L. Virieux,  
9, av. du Grammont, Lausanne, Tél. 27.754; M. Ch.  
Gonseth, stud. litt., ch. des Fontenailles, 10, Lausanne.

*Bulletin*: M. L. Lavanchy, «La Côte», Port de Pully.  
Tél. 28.071.

### **Secrétaires des colloques**

*Allemand*: M. H. Vonder Mühl, Fleurettes, 49, Lausanne.

*Langues anciennes*: M. E. Recordon, Clos Daisy, Corseaux  
s. Vevey.

*Philosophie*: M<sup>lle</sup> R. Virieux, av. du Grammont, 7, Lau-  
sanne. Tél. 27.754.

### **Bibliothèque**

Les membres de la société peuvent se faire envoyer deux ouvrages à la fois en les demandant par carte postale adressée à la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres, place de la Cathédrale*; les frais de l'envoi sont à la charge de la société. Ils peuvent aussi les emprunter eux-mêmes à la dite bibliothèque, où se trouve notre collection. Ils sont en effet autorisés à y travailler le mercredi après-midi. M. A. Diez s'y tient de 14 à 18 h. et ouvre à qui frappe. Il demande à ceux de nos membres qui y travaillent d'inscrire leur nom dans un registre de contrôle.

Pour se procurer des formulaires d'adhésion, des exemplaires des statuts, du *Bulletin*, etc., s'adresser au secrétariat de la Société Académique Vaudoise, Palais de Rumine.



# Gazette de Lausanne

**ET JOURNAL SUISSE**

développe chaque année  
ses rubriques littéraires,

accorde des abonnements  
annuels à prix spéciaux  
aux membres du  
**CORPS ENSEIGNANT**



**TOUS RENSEIGNEMENTS AU SECRÉTARIAT DU JOURNAL**

**7, Rue de Genève, 7 — Téléphone 28 404**